



COMITE DE JUMELAGE DU MESNIL SAINT DENIS

VIDE GRENIER DU DIMANCHE 18 MAI 2025 Bulletin d'inscription « Particuliers »

NOM Prénom.....

Né (e) le à Département

Adresse

C P VILLE

Téléphone mail @

Pièce d'identité N°

Délivrée le par

Immatriculation du véhicule

Si plusieurs véhicules, remplir un bulletin par véhicule avec les coordonnées de son conducteur.

DESIRE Nombre d'emplacement(s) souhaité(s)

- | | |
|--|----------------|
| - Emplacement non couvert (3 x 2m) à 20 €. | Quantité |
| - Emplacement couvert (2.5 x 2 m) à 27 € | Quantité |
| - Emplacement camionnette (5 x 2) à 35 € | Quantité |

REGLEMENT par chèque n° de € à l'ordre de « Comité de Jumelage »

ENGAGEMENT Je m'engage à :

- Ne pas arriver avant l'heure indiquée sur mon coupon-réponse
- Dégager mon véhicule dans les parkings autorisés au plus tôt et au maximum avant 9 heures
- Ne vendre ni boisson, ni nourriture à consommer sur place
- Libérer mon emplacement à partir de 17 heures et à laisser mon emplacement propre.

Tout dossier incomplet et/ou non signé ne sera pas pris en compte.

En cas de désistement, de mauvais temps, ou d'autres évènements indépendants de notre volonté, aucun remboursement ne sera effectué*.

L'encaissement du chèque vaut validation de l'inscription.

Ce bon de réservation est à retourner à :

Comité de Jumelage, 1 rue Henri Husson - 78320 - LE MESNIL SAINT DENIS.

Signature précédée de la formule «lu et approuvé »

Date.....

*Votre participation financière contribue aux activités et aux échanges organisés par le comité de jumelage.